

**DELIBERATION du BUREAU de la Communauté**

**N° 2025 – B - 038**

Séance du 11 juin 2025

**SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS – MARCHE DE FOURNITURES  
D'EQUIPEMENTS DE COLLECTE (BACS)**

-----

L'an deux mille vingt-cinq, le onze juin à 18 heures trente, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 5 juin 2025.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Didier TERNAT et Claude BIALOUX.

**ETAIENT EXCUSES** : Monsieur Stéphane DUCOURTIOUX, Monsieur Laurent LHERITIER et Monsieur Alain DETOLLE.

**M. Didier TERNAT** présente le rapport suivant :

**Rappel du contexte**

Le Service Public de Gestion des Déchets de la Communauté de communes Creuse Grand Sud organise et gère, dans le cadre de ses missions, un ensemble de dispositifs et de processus de collectes des déchets du territoire.

Pour cela, elle dispose d'un important parc de matériels. Il s'agit notamment du parc de conteneurs dédiés au ramassage des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et des Recyclables Secs (RS). La quantité totale de bacs du parc est évaluée à 3 300 unités.

Le déploiement des *Extensions des Consignes de Tri* visant à généraliser et à homogénéiser la collecte des déchets recyclables en points de regroupement sur l'ensemble du territoire à nécessiter l'acquisition progressive d'un parc important supplémentaire de conteneurs.

Par ailleurs, le parc existant exige aussi un perpétuel renouvellement régulier pour le remplacement des matériels usagés et les ajustements permanents des tournées.

## Présentation de la demande

La Communauté de communes souhaite procéder à une nouvelle acquisition de bacs de collecte pour l'année 2025, ceux-ci auront vocation à :

- Assurer une partie de remplacement des bacs OMR et RS existants vétustes
- Assurer le déploiement complémentaire et nécessaire de bacs RS pour répondre à l'évolution des collectes des matières recyclables
- Assurer les modifications nécessaires des points de regroupement en lien avec l'évolution des tournées et des usages

Cet investissement est important car il conditionne un bon fonctionnement quotidien du service et contribue à l'optimisation des tournées.

## Éléments d'appréciation

Les quantités commandées cette années sont :

- 100 unités bacs verts 660 l
- 100 unités bacs jaune 770 l
- 50 unités bacs vert 360 l

La société sollicitée est la SSI *SCHÄFFER* qui fournit des équipements à la collectivité depuis plusieurs années et dont la qualité a pu être éprouvée avec le temps, notamment au regard des conditions climatiques spécifiques du territoire.

## Éléments financiers

L'offre de la SSI SCHÄFFER s'élève à hauteur de 31 395,00 € HT pour les équipements attendus.

Pour cet investissement, la Communauté de communes a sollicité une aide DETR permettant une subvention de cette acquisition à hauteur de 40 % des dépenses HT.

**Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE :**

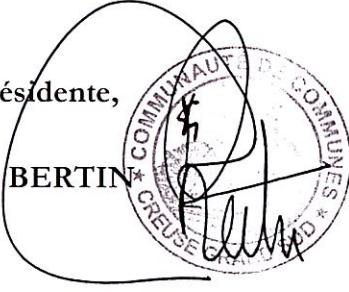
- **D'ATTRIBUER** ce marché pour la fourniture 2025 des équipements de collectes à la société SSI SCHÄFFER pour un montant de **31 395,00 € HT (37 674,00 € TTC)**,
- **D'AUTORISER** la Présidente à signer le bon de commande relatif à cette acquisition.

Ainsi fait et délibéré le 11 juin 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

La Présidente,  
Valérie BERTIN



REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20250611-2025\_B\_038-